

Les parents des disparus s'engagent à poursuivre la lutte pour recouvrer « la dignité d'une nation »

À la mémoire de Ghazi Aad, les familles lancent une pétition exhortant l'État à agir pour résoudre le dossier.

OLJ / Par Yara ABI AKL, le 19 décembre 2016



Maytham Kassir et Myriam Tayar prononçant leur allocution en hommage à Ghazi Aad.

Ghazi Aad. Ce nom seul suffit pour rappeler la cause noble des détenus et disparus en Syrie. Cette cause dont Ghazi Aad, décédé le 16 novembre dernier, est devenu le synonyme et le symbole. Une cause que les familles de disparus et ses compagnons de lutte ont de nouveau brandie, samedi, en hommage au président de l'association Solide (Association de soutien aux Libanais détenus).

Des familles, celles de près de 17 000 détenus et disparus libanais en Syrie, qui avaient trouvé en cet homme dévoué une sorte de « substitut » à leurs enfants dont ils ont gardé espoir qu'ils les reverraient... un jour. Tout comme les parents de milliers de jeunes Libanais emportés par les « guerres des autres », Ghazi Aad croyait dans le droit des proches à connaître le sort de leurs chers disparus. Un droit garanti par les plus grandes conventions internationales, et que l'État libanais est dans « l'obligation » d'assurer. Il y va en effet, selon les mots de Ghazi Aad, de la « dignité de la nation ». En vertu de cette logique et en dépit de son handicap dû à un accident d'auto, le président de l'association Solide a, toute sa vie durant, porté ce dossier devant les plus grandes instances internationales pour tenter de guérir cette plaie chronique des parents.

Face à la passivité des États libanais et syrien à l'égard de ce dossier, Ghazi Aad avait observé, avec les mères et les familles des détenus et disparus en Syrie, le plus long sit-in de l'histoire du Liban. Au jardin Gibran Khalil Gibran, en face du siège de l'Escwa au cœur de Beyrouth, ces mères, sœurs, fils et filles avaient monté le 11 avril 2005 avec Ghazi Aad « la tente de l'attente ». Comme son nom l'indique, elle est le témoin de leur longue attente d'un dénouement heureux à ce dossier qui traîne depuis des années dans les couloirs et les tiroirs des instances étatiques.

C'est précisément en ce lieu si cher à Ghazi Aad que ses compagnons de chemin ont choisi de lui rendre hommage, un mois après sa disparition des suites d'une longue maladie. Ils étaient tous au rendez-vous samedi pour affirmer que la disparition du militant n'a pas mis un terme à leur combat, ni réduit leur détermination à connaître la vérité sur le sort de leurs enfants et proches, quel qu'en soit le prix. Ils ont promis à leur « plus grand soutien » – comme ils aiment à désigner Ghazi – de poursuivre la lutte « jusqu'au recouvrement de la dignité de la nation ».

Aux côtés des parents, plusieurs personnalités politiques ont pris part à la cérémonie pour rendre hommage à ce grand symbole de la lutte pour les droits de l'homme qu'était Ghazi Aad. Il y avait notamment Hikmat Dib, député aouniste de Baabda, représentant le président de la République, les députés Ghassan Moukheiber, Alain Aoun et Atef Majdalani, ainsi que les anciens ministres Nicolas Sehnaoui et Charbel Nahas. Le général Hussein Dandache représentait le commandant en chef de l'armée, le général Jean Kahwagi, alors que le général Roland Abou Jaoudé avait été délégué par le directeur général de la Sûreté générale, Abbas Ibrahim.

La pétition nationale

Après un mot de bienvenue de notre consœur Elsy Moufarrej (LBCI), un reportage retraçant le parcours de Ghazi Aad et un chant d'Oumayma Khalil, Myriam Tayar et Maytham Kassir ont remercié le militant, « un père et frère fidèle aux disparus au Liban et partout ailleurs ».

« Une plaque commémorative témoignera devant les générations futures de ta longue lutte et de tes qualités exceptionnelles, notamment le courage, le

respect des principes et la persévérance, en dépit de l'absence des solutions tant attendues », pouvait-on lire dans le communiqué publié par le comité d'hommage à Ghazi Aad. C'est dans une atmosphère empreinte d'émotion que les parents des disparus et détenus de guerre ont assuré à leur grand regret que « la tente restera jusqu'à ce que les demandes soient réalisées, parce que le combat se poursuivra ».

Ils ont aussi invité tous les Libanais à signer une pétition nationale résumant leurs revendications. De leur côté, les parents des détenus ont exhorté les autorités à effectuer les prélèvements nécessaires aux examens d'ADN des parents, afin de pouvoir identifier les disparus ou leurs dépouilles mortelles. Ils ont également appelé les députés à voter la proposition de loi portant sur les disparus et les détenus, et à former le comité national des victimes de disparitions forcées. Celui-ci devrait être doté de prérogatives lui permettant d'accomplir sa mission.

Cette pétition, tout comme la chaise roulante et la voiture de Ghazi Aad, fera le tour du Liban et de ses universités, afin d'inciter les citoyens à la signer pour pousser le gouvernement libanais à se mobiliser. C'est peut-être un moyen pour les parents de maintenir vivante la cause des disparus, comme le voulait Ghazi Aad, en attendant le jour J, celui du recouvrement de la « dignité d'une nation ».